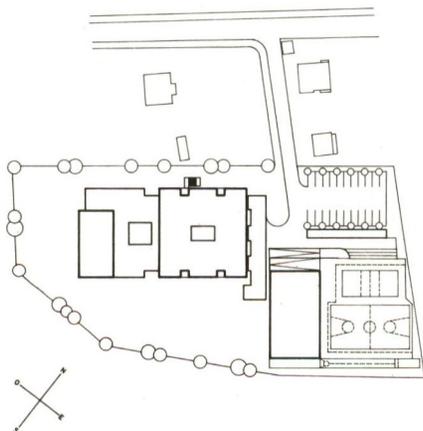
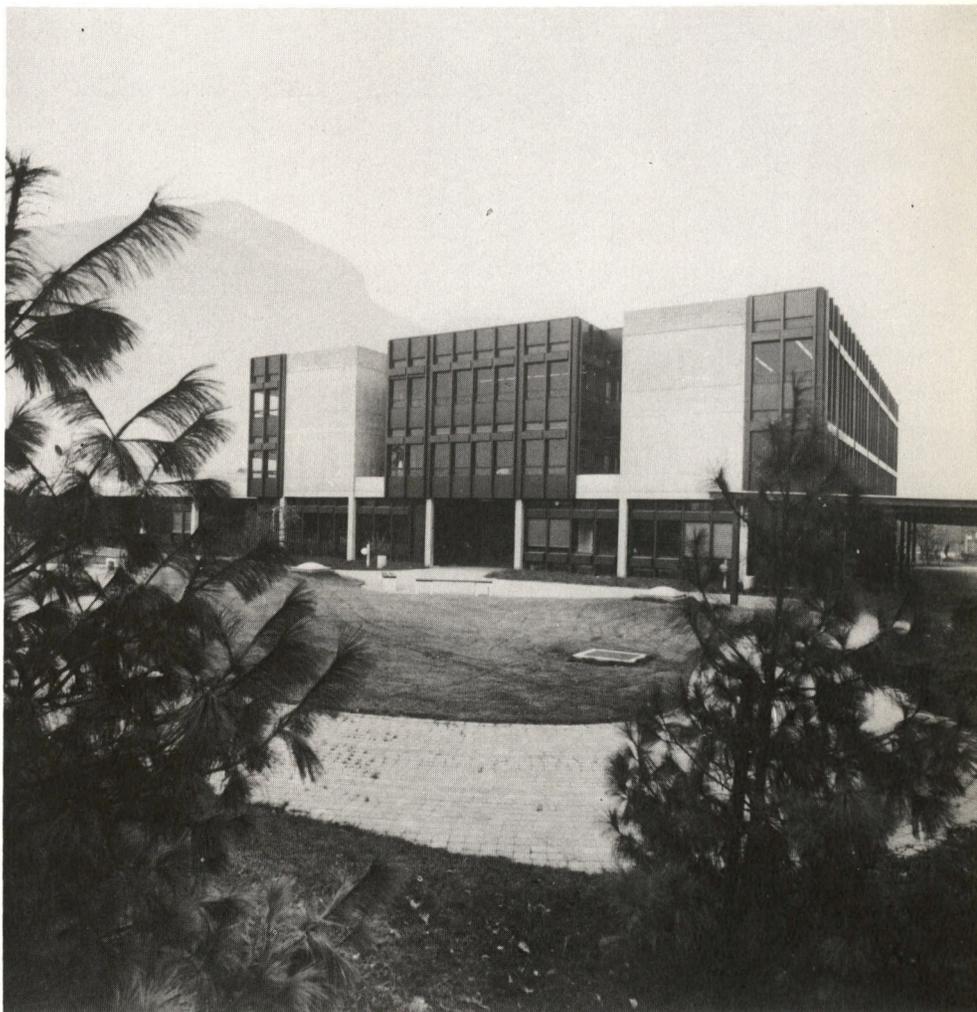


**Ecole supérieure
de commerce
jeunes gens et jeunes filles
1920 Martigny/VS**

<i>Architecte</i>	Charles Balma, architecte FSAl/SIA, tél. (027) 550520, 3960 Sierre
<i>Surveillance du chantier</i>	Gilbert Max, architecte, Martigny
<i>Ingénieurs civils</i>	Atib SA, ingénieurs SIA, Martigny Cert SA, Ingénieurs SIA, Martigny
<i>Ingénieurs spécialisés</i>	Electricité François Dorsaz, Martigny Bureau SEET SA, Sion Sanitaire Albert Meyer Ingénieur SIA, Sierre Chauffage-ventilation Michel Mauron, Sion Dany Lamon, Sierre
<i>Œuvre d'art</i>	Bernard Mühlematter, Sion
<i>Situation</i>	Quartier des Bonnes Luites, Martigny
<i>Conception</i>	Concours organisé par l'Etat du Valais en 1976
<i>Réalisation</i>	1978-1980



Programme

10 salles de classes d'enseignement. 4 salles de classes spéciales (dactylo, laboratoire de langues, dessin, sciences). 1 salle pour les maîtres. 1 bureau pour l'orienteur psychologue. 1 foyer (bureaux administratifs pour la direction et le secrétariat). 1 bibliothèque. 1 salle polyvalente. 1 appartement pour le concierge. Vestiaire pour 280 élèves. 1 salle de gymnastique de 28 m x 16 m x 7 m. Locaux pour engins, douches, maître de gym, etc. Locaux techniques. Abris PA. Préau couvert. Parking pour 20 véhicules + vélos et vélomoteurs.

Considérations générales

Volonté marquée de résoudre les contraintes suivantes :

- situation géographique relativement difficile de Martigny par rapport aux vents, à l'ensoleillement et à la vue;
- proximité des voies CFF;
- études géotechniques défavorables dans certaines régions de la parcelle.

Volonté marquée d'élaborer un système porteur répétitif présentant une solution constructive économique.

Volonté marquée de structurer les volumes afin de donner une réponse satisfaisante à l'environnement construit et à la vocation de la zone.

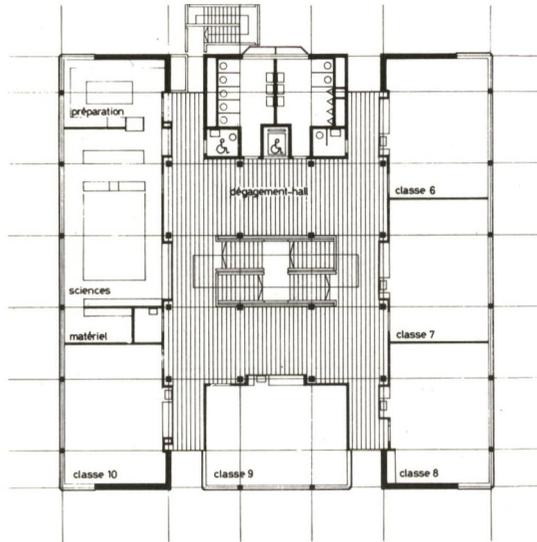
Volonté marquée d'un choix de matériaux résolvant correctement les problèmes de la physique du bâtiment, propres, entre autres, aux contraintes particulières relevées ci-dessus et marquant parallèlement la volonté d'une utilisation de matériaux bruts représentant chacun une fonction bien déterminée.

Volonté marquée de symboliser par une forme géométrique, l'unité des volumes, l'unité des espaces qui caractérisent cet ouvrage.

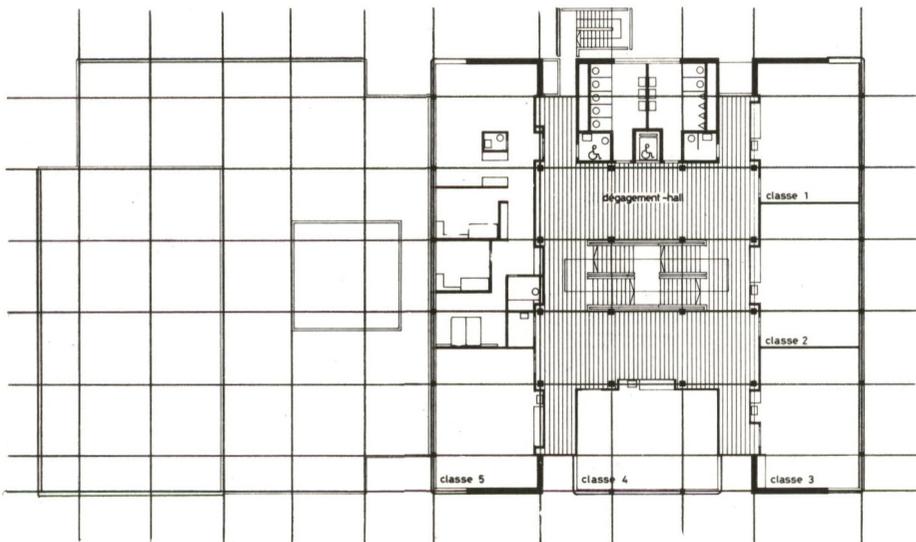
La forme choisie, «le carré», se retrouve à tous les niveaux de l'étude et de la réalisation.

Caractéristiques

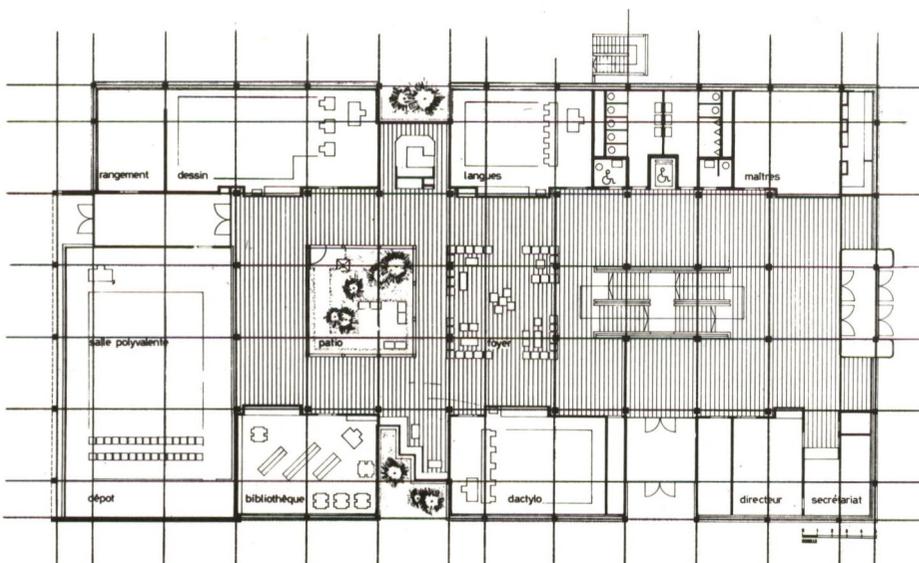
Surface de la parcelle	8000 m ²
Surface planchers	5328 m ²
Volume de la construction	23705 m ³
Prix au m ³ CFC 2	Fr. 265.-



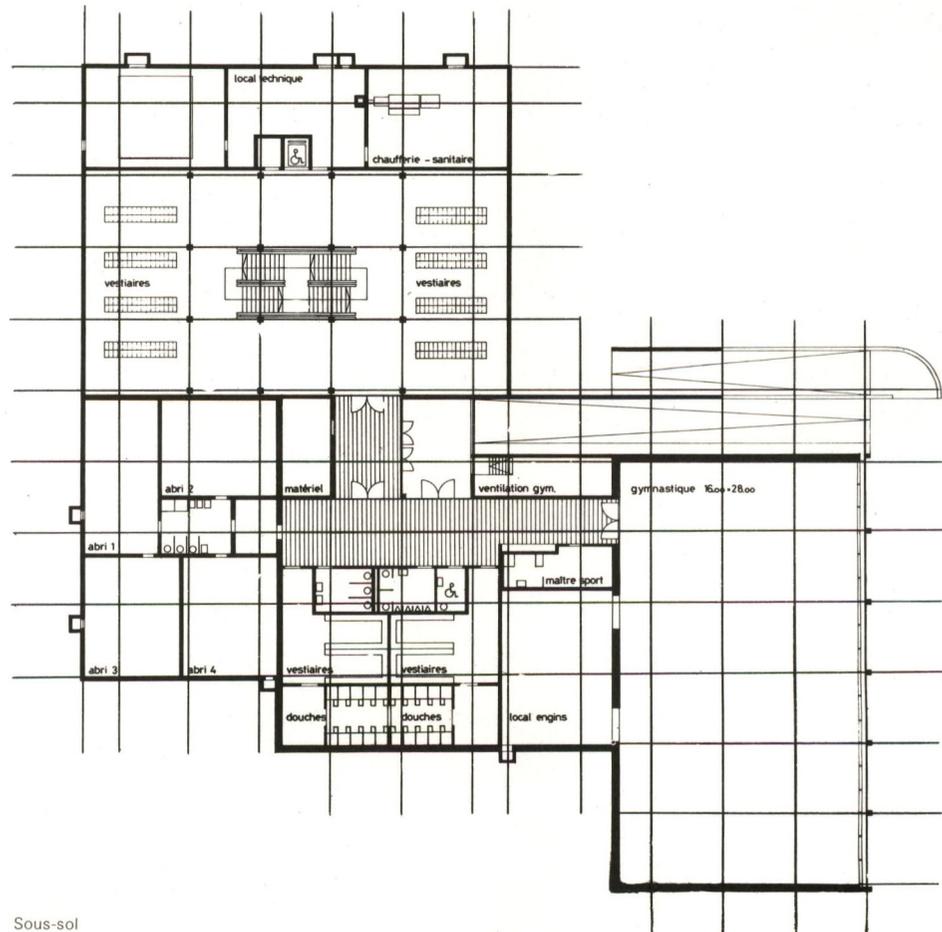
2^e étage



1^{er} étage



Rez-de-chaussée



Sous-sol



Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 51 Avril 1982
Archithèse 3/1982

Photos Oswald Ruppen

